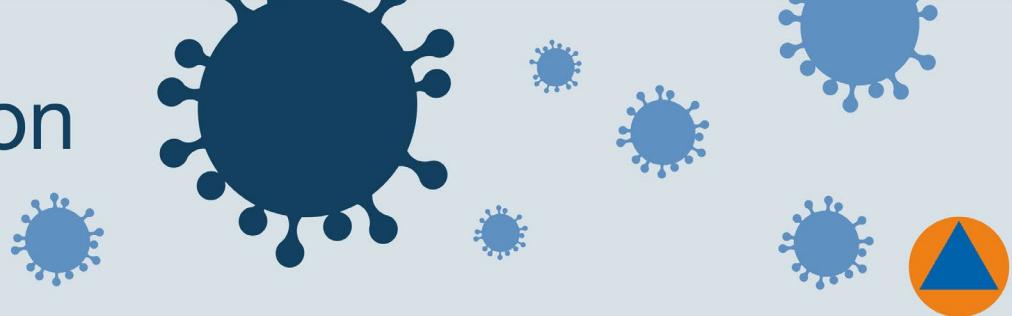


# Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : Tous les employés du CLSC de Saint-Fabien-de-Panet**

**DATE : Le 21 octobre 2020**

**OBJET : Arrêt du sans rendez-vous médical et prise de rendez-vous à compter du 2 novembre 2020**

---

Cette mesure ne change en rien la garde médicale sans rendez-vous 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour des besoins urgents.

En raison des circonstances exceptionnelles qui prévalent dans nos établissements avec la 2<sup>e</sup> vague de la COVID-19, l'accès à la salle d'attente du sans rendez-vous au CLSC de Saint-Fabien-de-Panet sera restreint. Afin de se conformer à la demande de la Santé publique en termes de distanciation physique et ainsi assurer la sécurité de tous, il est maintenant suggéré que les usagers prennent rendez-vous afin de voir le médecin pour les besoins **non urgents**.

Ceci permettra d'éviter un débordement dans la salle d'attente qui exigerait, soit de faire la file à l'extérieur, de retourner à l'auto ou à domicile (situation peu souhaitable à l'approche de l'hiver). Advenant plusieurs urgences, il est possible que les rendez-vous (besoins non urgents) soient retardés.

**À partir du 2 novembre 2020**, les usagers sont invités à prendre un rendez-vous **les matins de semaine entre 9 h et 11 h** en appelant au numéro 418 249-2572, poste 0, afin de s'attribuer une plage horaire **entre 13 h et 16 h**.

Josée Langlois, MBA  
Adjointe à la Direction des services professionnels

Mathieu Pelletier  
Chef des services courants

Sophie Lévesque  
Chef de service d'accueil, admission et CRV

*Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger*